

LA E-SANTÉ : REMÈDE POUR LES EUROPÉENS ?

Développer les outils numériques pour une meilleure prise en charge des patients et une garantie de protection de leurs données de santé

22 mai 2018 ■

MACIF
Paris ■

LA E-SANTÉ : REMÈDE POUR LES EUROPÉENS ?

Développer les outils numériques pour une meilleure prise en charge des patients et une garantie de protection de leurs données de santé

22 mai 2018, 18h - 20h

MACIF, Salons du 8^e étage

17-21, place Etienne Pernet - 75015 Paris

Face aux pressions que subissent les systèmes de santé européens, l'application des technologies de l'information et de la communication dans le domaine médical – ce qu'on appelle l'e-Santé – offrirait des solutions innovantes pour une transformation des services de soins plus efficaces et qualitatifs, centrés sur le patient. L'e-Santé serait aussi plus équitable, grâce à un accès facilité, indépendant des contraintes territoriales existantes aujourd'hui. La Commission européenne s'est emparée de cette problématique, comme en témoignent son plan d'action en faveur de l'e-Santé (2011) et ses initiatives lancées pour le développement d'un Marché unique numérique. Aujourd'hui, l'heure est au bilan : quel développement de l'e-Santé en Europe et quelles nouvelles opportunités pour les entreprises ? Les mécanismes européens, notamment les financements pour la recherche, la création et le développement de nouvelles technologies, sont-ils efficaces ? Afin que les citoyens s'emparent de ces technologies et les acceptent, une protection accrue des données personnelles est nécessaire : est-elle garantie par le cadre législatif européen, notamment le RGPD ? Quel arbitrage entre les opportunités offertes par le développement de l'e-Santé, notamment un flux et un partage des données facilités entre patients, praticiens et entreprises, et l'assurance d'une protection et d'une confidentialité accrues des données médicales des citoyens ?

Intervenants

Mot de bienvenue

Pierre Gros, président de la filiale Santé, MACIF MUTUALITE

Débat : Développer les outils numériques pour une meilleure prise en charge des patients et une garantie de protection de leurs données de santé

François Lescure, administrateur de CATEL Accompagnement et président de Médecin Direct

Dr. Bernard Maillet, membre du Comité permanent des médecins européens (CPME), représentant du CPME au sein du eHealth stakeholder group du eHealth Network européen.

Me. Ghislaine Issenhuth, Avocate en droit de la santé et droit pharmaceutique chez Lmt Avocats, membre du Codeem et du CPP Ile-de-France V

Modération : **Lucie-Hélène Pagnat**, juriste, cabinet LmtAvocats

Conclusion

Sébastien Maillard, directeur de l'Institut Jacques Delors

Sur invitation

Institut Jacques Delors

19, rue de Milan 75009 Paris, France

T +33 (0)1 44 58 97 97 ▪ info@delorsinstitute.eu ▪ www.delorsinstitute.eu